

## **25<sup>e</sup> édition du Tournoi de golf du conseil municipal** Objectif : 29 000 \$ pour les organismes magogois

**Magog, le 30 avril 2024** – Organisée en collaboration avec la Chambre de commerce Memphrémagog, la 25<sup>e</sup> édition du Tournoi de golf du conseil municipal de Magog aura lieu le jeudi 11 juillet, au Club de golf du Mont-Orford. La mairesse de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, invite les golfeuses et les golfeurs à prendre part à cet événement, qui célébrera rien de moins que ses noces d’argent! L’objectif des organisateurs est d’amasser 29 000 \$ pour des organismes de la région. Il est possible de s’inscrire au [ville.magog.qc.ca/golf](http://ville.magog.qc.ca/golf) avant le vendredi 14 juin.

Le départ des joueurs est prévu en simultané à midi. Un souper de style méchoui sera servi à compter de 18 h. Il est possible de s’inscrire pour participer à la formule complète (golf et souper) ou encore pour prendre part uniquement au tournoi de golf ou au souper.

La mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, rappelle que l’événement est ouvert à tous. « Citoyennes et citoyens, entreprises de la région de l’Estrie, passionnés de golf, l’invitation est lancée à tous ceux qui souhaitent aider les organismes de la région tout en s’amusant sur le magnifique site du Club de golf du Mont-Orford! Nous faisons appel à la générosité de tous pour couronner de succès notre populaire événement-bénéfice. Si nos prévisions sont bonnes, ce sont plus de 500 000 \$ que la Ville de Magog aura versé à des organismes de la région en 25 ans. Évidemment, nous aurons une pensée spéciale pour l’instigateur du Tournoi, M. Marc Poulin, maire de la Ville de Magog de 1998 à 2009 qui est malheureusement décédé le 10 avril dernier. »

L’entreprise Bitfarms et Toyota Magog agiront à titre de commanditaires majeurs de l’événement.

### **Organismes bénéficiaires**

Les profits du tournoi seront répartis entre huit organismes communautaires afin qu’ils puissent réaliser un projet qui profitera à leur clientèle. Ils ont été sélectionnés par le comité organisateur à la suite d’un appel lancé à tous les organismes à but non lucratif de la région. Pour être admissibles, les organismes demandeurs doivent exercer leurs activités principales à Magog et se consacrer au soutien à la jeunesse, à la famille ou à la lutte contre l’exclusion et la pauvreté.



En 2024, les organismes bénéficiaires sont les suivants :

- Arpents verts de Magog
- Centre d'aide de Magog
- Centre d'écoinitiatives populaires (Cépop)
- Comité de lutte à la pauvreté Memphrémagog
- Corporation jeunesse Memphrémagog
- Souper du Partage
- Villa Pierrot
- Zone Libre Memphrémagog

Ces bénéficiaires s'ajoutent à la **Banque alimentaire Memphrémagog** qui reçoit, chaque année, une partie des sommes récoltées lors de cet événement puisque sa mission est au cœur des priorités du conseil municipal. En tant que collaboratrice, la **Chambre de commerce Memphrémagog** recevra également un pourcentage de l'argent récolté.



- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

